

**« On ne parle pas comme on écrit »
ou les questions soulevées par la transcription d'un témoignage oral**

Fanny Pacreau
Doctorante
Université Bordeaux 2
fanny.pacreau@yahoo.fr

Puisqu'il est question de *no(s) limit(es)*, je n'ai pas de scrupules à vous faire part de mes questions quant à la transcription d'un témoignage oral. Celle-ci fait la preuve, légitime, justifie, et contribue à la production du discours anthropologique. Est-elle à ce point évidente qu'elle n'a pas à être formalisée, à ce point essentielle au discours anthropologique qu'elle devrait devenir en quelque sorte une aptitude naturelle chez l'anthropologue ?

La question n'est pas tant de comprendre pourquoi retranscrire que comment retranscrire. Aussi, dans cet exposé seront posés les bénéfices, mais également les difficultés rencontrées et les enseignements tirés de ce fastidieux travail.

1. La transcription pour soi

Bien qu'exigeant, l'exercice de retranscription systématique des entretiens présente de nombreux intérêts.

Il permet de mesurer, parfois dans la douleur, tous les malentendus, les incompréhensions, les interventions inopportunes de l'enquêteur, et permet de jeter les ponts d'un futur entretien qui permettra de vérifier, de mieux comprendre, de se rapprocher de ce que le locuteur accepte de partager.

Étant donné la nature de nos productions : l'écrit, « *la conversion de l'audible en lisible* » (Chauvier, 2011 : 19) permet une homogénéisation des sources (enquête, recherches bibliographiques, notes), et de ce fait, un certain confort pour le travail d'écriture.

Abîme :

Dans ce passage de l'oral à l'écrit s'efface le ton, l'accent (prosodie), la tonalité, la voix, le souffle, le rythme, les jeux phonétiques, les mimiques, les gestes, les émotions. En cela, l'observation devient complémentaire à la transcription. Les notes d'observation, doivent-elles s'intégrer à la transcription et venir l'éclairer comme autant de didascalies (énonciatives, mélodiques, locatives, kinésiques...) ? Faut-il intégrer des informations d'arrière-plan, des indices de contextualisation ? Je ne les fais apparaître que dans le texte anthropologique.

Dans l'exercice, se fait jour la tentation de tout écrire, motivée par un souci d'intégrité, et par la volonté de ne perdre, dans cette conversion de l'oral à l'écrit, le moins possible de la précieuse matière collectée sur le terrain. Cette tendance est concurrencée par celle du raccourci, par l'envie d'aboutir qui peut produire ici et là de petites amputations, des mutilations à peines visibles. Dans la transcription, je suis en tension entre ces deux dynamiques, poussant le plus possible vers l'exhaustivité.

Respiration :

Dans cette première écriture, plusieurs difficultés se présentent. La première, la plus évidente me semble être celle de la ponctuation. Premier appel à l'arbitraire, à l'interprétation du transcripteur (pas encore metteur en scène de cette matière à ce stade insuffisamment appropriée pour que je sache quelle démonstration je pourrai en faire). Marquer une pause qui n'est pas un silence par une virgule ou bien un point, à moins que ce ne soit le point-virgule le plus approprié. Et voilà que déjà nous donnons au texte naissant les conventions de sa respiration et que, ce faisant, je marque ma propre compréhension du moment et de la parole

donnée. Il faut reconnaître toutefois que les signes de ponctuation ne permettent pas beaucoup de nuance, de précision et de finesse dans cette expression.

Silence :

On sauve les silences (à distinguer des pauses) mais on les homogénéise, ou on les normalise en écrivant « silence » entre parenthèses ou en lui préférant les points de suspension. Les plus méticuleux iront-ils jusqu'à minuter, comptabiliser les secondes qui s'écoulent et les indiquer ou, plus « subjectivement » iront-ils adjoindre au terme silence une qualification (bref, long, pesant...), qualification qui ne sera jamais qu'une appréciation du transcripteur par rapport au silence qui précède ou à celui qui suit.

Doute :

La discipline de la syntaxe me rend parfois hésitante sur le sens qu'a réellement voulu donner le locuteur. Il peut subsister des doutes, des incompréhensions. Ce mot que l'on n'a pas compris, une idée qu'on aurait dû faire préciser, reformuler, pour qu'aucun malentendu ne subsiste. Pour certains termes vernaculaires, on francise plus souvent qu'on ne transcrit en phonétique. La transcription est ce laboratoire où je fabrique l'image de l'assemblage de sons découverts avec des codages souvent spécifiques et personnels.

Répétitions/onomatopées :

A ce stade, répétitions et onomatopées sont les premières victimes d'amputations parce qu'elles ne font pas nécessairement sens pour moi ou de façon si subtile (et probablement secondaires pour ma future mise en scène), si nuancée que leur indication me semble superflue, hormis certains cas qui nécessitent l'apport d'une notion linguistique : l'idiolecte.

Idiolecte :

« En linguistique, ce terme désigne l'ensemble des usages du langage propres à un individu donné, s'exprimant oralement. Pour l'expression écrite, on parle de style. Il se manifeste par des choix particuliers dans le vocabulaire et la grammaire, et aussi par des mots, des phrases et des tours particuliers, ainsi que des variantes dans l'intonation et la prononciation. Chacune de ces caractéristiques est appelée idiotisme »¹. (Claudine Bavoux, 1997)

Dans certains entretiens, ces notions d'idiolectes et d'idiotismes sont particulièrement prégnantes. Plus qu'une signature, une empreinte qu'ils forgent, l'impression pour le destinataire et transcripteur d'incarner la personne et qu'en évoquant l'expression chère, le tic de langage cela la révèle : l'un dit l'autre.

La clef de compréhension de cet idiotisme peut m'échapper, ou mon intérêt se porter ailleurs que sur cette caractéristique du discours. Si cette particularité survit dans la transcription, doit-elle également survivre dans le texte que je construis ensuite ?

2. La transcription pour d'autres ou « On ne lit pas comme on écoute »

L'impossible mot à mot :

Dès qu'une transcription est soumise à un autre lecteur que soi, se met en éveil un petit censeur tenté de nettoyer le texte dans un premier but honorable de faciliter la lecture car si « *on ne parle pas comme on écrit* », « *on ne lit pas comme on écoute* ».

¹ Les idiolectes permettent de concilier la nécessité de communiquer avec les autres et celle, pour chaque personne, de pouvoir exprimer sa façon particulière d'être et de penser, ses goûts et ses besoins. Tout être humain possède un idiolecte, ou plusieurs s'il est bilingue, trilingue. Un idiolecte présente toujours, au minimum, des zones de contact avec un écolecte, un sociolecte et un dialecte ou une langue.

J'ai construit ma méthode en partie dans l'interaction en recherchant des conseils, des exemples et en me confrontant aux réactions que produisent mes écrits.

Réactions :

A. Jeux d'écritures ou l'accès des propos des locuteurs au monde académique :

Voici en première réaction, celle d'une anthropologue qui, suite à la lecture d'un de mes textes m'a fait cette remarque :

« *Dans le texte du séminaire, tu as mis des extraits d'entretien qui « mettent en scène » le côté populaire du gardien, agrémenté par son parler « français régional ». Ce n'est là qu'une interrogation qui me tracasse moi-même : n'y a-t-il pas une tentation « exotique » ? Elle me précisera plus tard qu'au lieu d'exotique, elle voulait dire pittoresque.*

La transcription dont elle fait état est celle d'extraits d'entretien avec un monsieur qui a une propension à la répétition d'onomatopées : « *hop, hop, hop ; tac, tac, tac...* », ce qui confère à son propos un rythme et une musique. Tout compte-rendu est fiction, mais il nous faut en garantir l'authenticité en donnant des preuves, mais pas trop ; pas d'abus de procédés utilisés pour affirmer l'authenticité. La forme semble devenue prégnante... Et je me demande s'il est possible d'échapper à l'imposture ?

Un texte doit répondre aux objectifs et aux préoccupations de l'auteur mais aussi à la demande des lecteurs. Ceux-ci expriment des exigences avec lesquelles négocie l'auteur. Il faut garantir un minimum de perte des informations, ne pas mutiler le propos du locuteur car de la fidélité au discours indigène découle l'authenticité. Toutefois, la remarque de cette anthropologue démontre bien que cette seule exigence n'est pas suffisante et qu'il est nécessaire, « *Tout en restant fidèle à la parole sauvage, (de) produire un texte conforme aux normes académiques qui attestent de sa validité.* » (Traimond, 2000)

En fonction de la variation des critères d'authenticité, il y a un juste équilibre à trouver dans le travail de retranscription, équilibre en fonction duquel nous sommes tantôt greffier, tantôt metteur en scène.

« *Le texte académique imprimé résulte de « sauts périlleux » successifs : l'un d'eux prétend transformer les pratiques en mots – le locuteur dit ce qu'il croit faire ; dans un autre, la parole naturelle (l'entretien) se transforme en un écrit destiné à un lecteur et qui grâce à de nouvelles règles rhétoriques, doit devenir crédible et lisible. Dans ces conditions, comment s'assurer que ces traumatismes – passage à l'écrit et le respect des normes scripturales – ne modifient pas l'information que l'anthropologue prétend transcrire ? En adoptant les formes qui le rendent vraisemblable aux yeux des lecteurs, le discours académique ne trahit-il pas la parole enregistrée ? » (Traimond, 2008)*

B. Effets de contraste ou la lecture de la transcription par le locuteur

De par mon activité professionnelle, je suis amenée à publier régulièrement des transcriptions sur des supports destinés au grand public et qui seront lues par mes locuteurs. Dans ce contexte-là, j'ai été amenée à rechercher la coproduction de textes avec les locuteurs. Avant toute parution, je soumetts les transcriptions à mes locuteurs et les réactions sont très diverses. Cela peut aller d'une relative indifférence jusqu'à la colère en passant par l'enthousiasme.

Le langage oral, transcrit et utilisé, sera confronté aux normes littéraires et lu par conséquent avec certaines attentes.

Lors de la proposition de transcriptions, pour ce qui concerne les réactions les plus « violentes », j'ai constaté deux tendances : le déni et l'accusation de caricature. Là encore, on voit que la suspicion ou l'accusation d'imposture sont vite arrivées.

On ne peut nier la violence faite alors à certains locuteurs à qui l'on présente une image d'eux par cette conversion dont l'arbitraire prête le flanc à toutes les contestations. L'enjeu étant

l'image de soi, dans le déni et l'accusation, c'est bien le refus de cette image que me signifient mes locuteurs. Ils ne veulent ni se lire, ni être lus ainsi. D'autres négocient à la marge, apportant quelques menues modifications, cela relève plus de l'appropriation de la nouvelle nature du propos, et d'autres entendent qu'il soit conforme à ce qu'ils attendent d'un texte écrit et en modifient le contenu de façon substantielle, à mon grand désarroi parfois.

Malgré l'appréhension qu'elle génère, cette confrontation au locuteur est intéressante car elle permet de sortir radicalement du déchiffrement dans un entre-soi du discours du locuteur. Le foisonnement des réactions atteste aussi de la multiplicité des réponses possibles.

La même anthropologue souleva plus tard une autre question, celle de la dimension sociale qui génère des compétences langagières différentes. A l'inverse de mon titre, des personnes parlent comme on écrit. Aussi, « *Le risque n'est-il pas de hiérarchiser la qualité des informations, et des informateurs, en fonction de ces compétences-là ?* ».

Cette question est restée en suspens, à l'image de cette intervention qui dans un premier temps n'avait d'autre ambition que de restituer une pratique, de se regarder faire, de s'en étonner et de s'interroger.

Bibliographie

BAVOUX, C. (1997), notice *Idiolecte*, in Moreau M.-L. (dir.) (1997) *Sociolinguistique : les concepts de base*, éditions Mardaga, coll. « Psychologie et sciences humaines » n° 218, Wavre, p. 165.

CHAUVIER, É. (2011), *Anthropologie de l'ordinaire*, Toulouse, Anacharsis.

TRAIMOND, B. (2008), *L'anthropologie à l'époque de l'enregistreur de paroles*, Bordeaux, William Blake and C et Art & Arts Éditions.

TRAIMOND, B. (2000), *Vérités en quête d'auteurs*, Bordeaux, William Blake and C.